

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4068 - Vendredi 18 Février 2022 - Prix : 200 Fc

ÉCONOMIE :

Hurya Industrie à l'assaut du marché anjouanais



Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

ECOTOURISME

Miser sur le tourisme intérieur

LIRE PAGE 2

ECOTOURISME

Miser sur le tourisme intérieur

Comme nous le savons, avec l'avènement de la COVID 19, le secteur du tourisme dans le monde a reculé de façon drastique. Nous avons rencontré Azali Said Ahmed, un guide touristique qui appuie la Maison de l'Ecotourisme de Ngazidja pour connaître son point de vue sur la situation actuelle à son niveau.

Selon lui, « la situation est difficile cependant on sent un certain raffermissement qui se pointe. Les hôtels de standing ont pu se maintenir grâce au tourisme d'affaires (Séminaires, ateliers, événements...). Au niveau du tourisme domestique, les déplacements inter-iles, les visites familiales, les excursions, on sent une certaine amélioration. Cependant, il reste beaucoup à faire comme le balisage des chemins de randonnées, la mise en place de boutiques de souvenirs dans les sites éco touristiques, la mise en place des points d'informations régionaux,

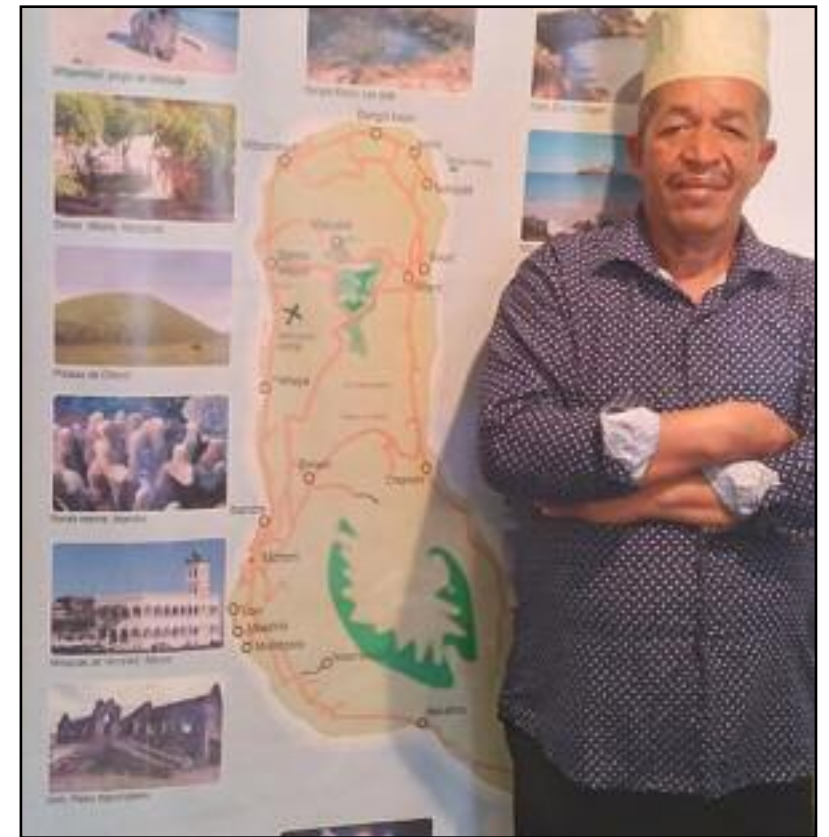
les, etc... Il importe aussi de renforcer les animations culturelles, genre festivals à thèmes ou mixtes ».

Il note aussi, que « les secteurs liés indirectement au tourisme tel que la pêche, l'agriculture, l'artisanat sont en cours de développement. Désormais l'Office National du tourisme a mis l'accent sur la promotion de la destination comorienne. Depuis fort longtemps, un Centre National d'Artisanat est opérationnel. Dans un futur proche, le gouvernement envisage de mettre en place une école hôtelière. En ce moment on peut dire que les professionnels du tourisme et les organismes du tourisme mettent l'accent sur le développement du tourisme interne. Et tout cela nécessite un encadrement adéquat de l'Etat pour travailler en harmonie ».

Pour information, la Maison de l'Ecotourisme de Ngazidja, nous appuyons trois communautés des sites de Hantsindzi, Oupoveni et Ivembeni en vue de promouvoir l'é-

cotourisme et cela avec le soutien du bureau régional de l'Organisation Internationale de la Francophonie basé à Madagascar. Nous avons développé avec des organisations communautaires de ces localités des idées de projets qui nous espérons, pourront prendre part au Concours des Plans d'Affaires (CPA) qui va débiter d'ici peu.

Quand on lui demande quels sont les principaux obstacles qui se dressent dans ce secteur ? Il répond sans ambages : « l'état des infrastructures routières qui laissent à désirer, même si l'on sent ces derniers temps une certaine volonté de s'attaquer à ce problème ». A son humble avis, « l'état des routes sera un indicateur important de notre volonté de booster le tourisme intérieur ». Il a aussi ajouté la question de la gestion des déchets qui reste préoccupante car malgré l'existence d'une agence dédiée à ce volet, les mairies ne semblent pas prendre la mesure du problème, dû à l'absence



de décharges contrôlées. Pour lui, la volonté est là, avec la vision du Plan Comores Emergent pour 2030. Il reste la coordination des actions, en vue « de hisser les Comores au rang

de destination touristique de référence dans la région de l'Océan Indien ».

Mmagaza

SANTÉ PUBLIQUE :

La direction de l'information et de la statistique sanitaire équipée en informatique

La direction de l'information et de la statistique sanitaire est équipée en matériels informatiques. D'une valeur de 34.845.000 KMF, cet appui vise à promouvoir un meilleur accès et une gestion optimale des données sanitaires par les structures publiques et privées.

Le Fonds mondial à travers le programme de la lutte contre le paludisme a remis des matériels informatiques au ministère de la santé. D'une valeur de 34.845.000 KMF, cet appui est composé de 40 ordinateurs portables, 98 ordinateurs de bureau, etc., destinés à promouvoir un meilleur accès et une gestion optimale des données sanitaires par les structures

publiques et privées.

La ministre de la santé a expliqué que ce geste illustre l'importance qu'accorde le ministère au renforcement des capacités opérationnelles et techniques des services pour une meilleure prise en charge des soins de la population, grâce à une bonne analyse et une meilleure exploitation des données sanitaires. « Cet acte de haute portée en plus de contribuer à l'amélioration de la performance de nos agents, au renforcement des services informatiques dans lesquels ils travaillent, participe aussi aux nombreux efforts du gouvernement à moderniser le système national d'information sanitaire en vue de répondre à la nécessité de dispo-

ser d'une information sanitaire de qualité », avance-t-elle.

De son côté, la coordinatrice du PNLP Hadjira Abdulatif a montré que cet appui est un pas de plus dans l'objectif de produire et rendre disponibles des données sanitaires fiables. « Nous visons l'amélioration du système d'information sanitaire, un dispositif constitué d'acteurs, d'outils et de méthodes qui interagissent

à différentes étapes du processus de production de l'information », indique-t-elle. La directrice de l'information et des statistiques sanitaires, Touhoufat Houssamouddine a salué quant à elle ce geste louable qui va leur permettre de faire la collecte des données et travailler dans les meilleures conditions.

Pour rappel, dans le cadre de la mise en place du DHIS2, le

renforcement des capacités de gestion des données sanitaires de base est un volet important de cet appui du Fonds mondial. Il implique donc la mise en place d'outils modernes qui permettront la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des statistiques sanitaires à tous les niveaux.

Andjouza Abouheir



Remise de matériel informatique au ministère de la santé.



Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres



Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (P171361)

Financement de la BM : Crédit-65290 ; Don No. D549-KM

SIGNATURE DE CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE AVEC PROSPECTIVASA
Marché/Contrat en Référence 2021-UGP-ETUDE ROUTE RN2 RN3-PRPKR BIS

Appel à manifestation d'intérêt publié sur :

ALWATWAN, N°4134 du 11 mars 2021 et N°4139 du 18 mars 2021
LA GAZETTE, N°3838 du 11 mars 2021 et N°3843 du 18 mars 2021
UN Développent Business<undb@worldbank.org> le 15 mars 2021

Le Projet de Relèvement Post-Kenneth a signé marché/Contrat de prestation de service avec le **Cabinet PROSPECTIVASA**, de nationalité Portugaise dans le Cadre de mise en œuvre du Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience pour « l'Etude technique, économique, environnementale et sociale Réactualisation des études d'APD, Gestion, Contrôle et Surveillance des travaux de

réhabilitation de la Route Nationale RN2 et RN3». (Tronçon Mtsangadjou-Mohoro-Foumbouni-Ouroveni d'un linéaire d'environ 26 km).

Le Contrat a été signé le 16 février 2022 et publié sur STEP le 17 février 2022 pour une période d'exécution de vingt-neuf (29) mois au maximum.

ÉCONOMIE :

Hurya Industrie à l'assaut du marché anjouanais

Dans un premier temps, c'est l'eau minérale déclinée en deux gammes de bouteilles de 500ml et de 1,5L qui sera produite et commercialisée dans l'île sous la marque Uhayaty, en attendant les autres produits du même groupe (Hurya) qui ne devraient pas tarder à faire leur entrée à Anjouan.

Hurya fait son petit bonhomme de chemin. A partir de demain, samedi 19 février, Hurya Industrie ouvre ses

portes à Anjouan. Pour cette première année, le groupe se lance avec une nouvelle marque d'eau potable. Uhayaty sera déclinée en deux modèles : une bouteille de 1,5L et une autre de 500ml. Ensuite, l'année suivante le groupe mettra la barre très haut puisqu'il proposera des produits laitiers et du jus. Si pour l'eau minérale le groupe table sur une production minimale annuelle de 250.000 packs de 12 bouteilles de 500ml et 175.000 pack de 06 bouteilles de 1L, avec une

progression de croissance annuelle de 20% à chaque catégorie, pour les produits laitiers c'est sur une production prévisionnelle de 2.500 pots de laits de caillés / jours ou 6000 pots de yaourts que le groupe table.

« Le démarrage de cette nouvelle structure de production d'eau minérale et des produits laitiers s'inscrit dans la politique des programmes d'investissement du groupe Hurya qui consiste à satisfaire et rassurer le marché national en pro-

duits suffisants et de qualité, accessibles à moindre coût aux consommateurs », explique Madouhouli Mohamed, le patron de ce groupe qui compte dans son actif un personnel de 81 agents à Ngazidja, et en compte démarrer avec 32 agents à Anjouan. « Notre gage de crédibilité réside aussi dans le choix de recrutement des jeunes comoriens spécialisés en agroalimentaire, technique de production mais aussi des ouvriers toutes catégories confondues »

Hurya a démarré ses activités à Ngazidja depuis 2013. Neuf ans après, le groupe veut mettre son expérience au profit des autres îles. A partir d'Anjouan, Hurya et sa filiale Uhayaty comptent gagner le marché mohélien. Il serait en effet facile d'acheminer des marchandises à Mohéli depuis Anjouan qu'au départ de Ngazidja.

Andjouza Abouheir

POLITIQUE

La coordination CRC de Ngazidja soutient le dialogue national

Les 14 coordinateurs de l'île de Ngazidja se sont rencontrés à Moroni hier, 17 février pour s'organiser et s'adresser à la presse avec deux objectifs : le parcours brillant des Coelacanthès à la CAN et le dialogue national attendu dans une semaine.

Ce n'est pas très souvent que les coordinations de la Convention pour le renouveau des Comores (CRC) au niveau de Ngazidja se réunissent devant la presse. Ce n'est pas étonnant car les partis proches du pouvoir et d'autres personnalités qui soutiennent la politique du président Azali s'apprêtent à entamer le dialogue inter-comorien dans une semaine. C'est pour parler de cet événement que la coordination de la CRC au niveau de l'île a convié la presse. De prime à bord, Maître Mondoha a accepté que le pays traverse plusieurs difficultés d'ordre politique, social, sanitaire et une vie chère difficile à expliquer. Cependant « trouver une solution à tous ces problèmes

demande une réflexion. Et surtout ce n'est pas du jour au lendemain, que les solutions envisagées peuvent apporter leurs fruits. Mais rien n'interdit de s'asseoir et de réfléchir », dit-il avant d'ajouter « dans chaque pays, il existe les gouvernants et ceux qui rêvent de gouverner un jour. Alors chacun a une vision différente pour faire avancer le pays. Donc le mieux, c'est que les deux parties acceptent de s'asseoir et discuter ».

Un clin d'œil à l'opposition pour qu'elle y participe. Interrogé sur le fait que des hommes politiques sont privés de leur liberté et que les opposants réclament leur libération préalable, le conférencier a répondu qu'il est « regrettable qu'un homme qui cherche le bien-être du pays mais réclame la liberté d'un autre accusé par la justice d'avoir commis un délit, je ne suis pas une autorité judiciaire mais il est bien dit que ces hommes sont prisonniers pour avoir commis des délits. En tant que responsable, il est difficile de soutenir ou de réclamer leur liberté tant



Coordinations de la CRC de Ngazidja devant la presse.

que la justice ne les déclare pas innocents ».

Et de poursuivre : « notre justice va mal, indépendante ou non. En tout cas, moi député je vote les lois mais je refuse qu'on applique la loi sur mon fils ou ma famille en cas de délit. Le ministre de même, il me l'a soumis pour adoption mais refuse que la loi soit appliquée à ses proches. Et dans nos villages, il y a cette pratique qui n'aide pas la justice ». A en croire le député de

Hamahamet « on sait que les prisonniers politiques sont accusés de crimes, mais malgré tout, on veut que la justice les libère. Mais au nom de quel principe ? »

Les conférenciers CRC de Ngazidja parlent de politique sans parler du sport alors que c'est dans ce seul domaine que le sentiment patriotique a prévalu grâce au brillant parcours des coelacanthès lors de la CAN 2021 organisée au Cameroun. « On a été témoin du

parcours réalisé par les coelacanthès. Parmi les délégations qui ont quitté la CAN avec fierté c'est la délégation comorienne », a rappelé Mhoussine président du club Bonbon Ndjema pour qui si « l'équipe a atteint un tel niveau c'est grâce à la conjugaison de plusieurs efforts surtout la politique sportive incarnée par le président Azali ».

Kamal Gamal

DIPLOMATIE

Le nouvel ambassadeur de Tanzanie en visite à Mohéli

Pereira Ame Silima, le nouvel ambassadeur de Tanzanie séjourne à Mohéli depuis ce mardi. Il a été reçu par les élus de la chambre de commerce de l'île ainsi que par le chef de l'exécutif Mohamed Said Fazul. C'est une visite qui entre dans le cadre de la coopération entre les Comores et la Tanzanie.

Le nouvel ambassadeur de la République unie Tanzanie auprès de l'Union des Comores Pereira Ame Silima, est en visite de puis ce mardi à Mohéli. Celui qui a remplacé Silvester Mamumba a été nommé le 15 janvier dernier et n'a pas tardé à se rendre à l'île de Djumbé Fatima après avoir présenté ses lettres de créance auprès du chef de l'État, il y a quelques jours. Une occasion pour ce diplomate de voir les élus de la chambre de commerce, d'industrie et de l'artisanat de Mohéli (CCIAM). Cette visite à la CCIAM est axée sur les échanges commer-

ciaux entre les deux pays. Plusieurs commerçants comoriens se redent à Dar es Salam pour leur business. C'est aussi un carrefour sanitaire pour tous de nombreux Comoriens désireux de se faire soigner.

« L'arrivée de l'ambassadeur tanzanien à Mohéli est une occasion pour nous d'exprimer nos doléances afin de faciliter le climat des affaires entre les deux pays et en particulier entre les affaires de l'île dans le pays

de Samia Suluhu » indique Said Mustafa Ben cheikh, président de l'CCIAM. « J'ai pris note de toutes les doléances qu'on m'a faites. Il est de mon devoir en tant que diplomate de faciliter la circulation des biens

et des personnes entre la Tanzanie et les Comores » disait le diplomate tanzanien.

Après la chambre de commerce, l'ambassadeur Pereira a été reçu par le gouverneur de l'île Mohamed Said Fazul à sa résidence privée de Mouzdalifa. « La stabilité politique et sociale qui règne en Tanzanie doit servir d'exemple aux Comores, notamment à Mohéli. Cela est possible si les deux pays ont des relations diplomatiques bien équilibrées » explique le locataire de Bonovo.

À l'issue de cette visite, l'ambassadeur tanzanien a indiqué qu'une délégation de Mohéli composée du staff du governorat et des commerçants de la place sera attendue en Tanzanie dans les prochains mois pour concrétiser un partenariat en matière d'échanges économiques et du savoir faire entre les Comores et la Tanzanie.

Riwad



ambassadeur tanzanien à Mohéli.

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement



ETUDE DE MAITRE ABDOU ELHAMID

Huissier de Justice à Moroni

00269 335 83 74

e-mail : etude_elhamid@yahoo.com

Rep : HJM/2021/235

SIGNIFICATION D'UN ARRÊT AVEC
COMMANDEMENT A FIN DE SAISIE IMMOBILIERE

L'an Deux Mil VINGT-UN
Et le *Mardi vingt-un décembre*
A *11 heures 39 minutes*



A LA REQUÊTE DE :

La Société Nationale des Postes et des Services Financiers (SNPSF) SA, sise à Moroni-Port, représentée par son Directeur Général, Monsieur NADJIB DAKDINE,

Pour lequel domicile est élu en mon étude et encore en celle de Maître MZE Azad, Avocat à la Cour, lequel se constitue pour lui sur la présente poursuite et au cabinet duquel pourront être notifiés les actes d'opposition au présent commandement, offres et toutes signification relative à la saisie

Agissant en vertu d'un pouvoir spécial à moi donné copie et remise avec celle des présentes en date du 17 décembre 2021.

J'ai, Maître ABDOU ELHAMID, Huissier de Justice à Moroni et y demeurant à l'Immeuble RIDJALI Moroni Dar Saanda, TEL 335.83.74, soussigné :

SIGNIFIE ET EN TÊTE DE LA PRÉSENTE LAISSE A :

La Société SARL HORIZON IMMOBILIER, ayant son siège social à Iconi Bambao, représentée par Monsieur DJOUX Jean Advis, né le 19 août 1963 à TAMPO-REUNION, de nationalité française et demeurant à Moroni Comores et monsieur NASSUR HAMADI, né et demeurant à Iconi au titre de co-gérant, agissant en qualité de cautionnaire hypothécaire ;

Ayant pour Conseil, Maître HADJI CHAABANI, Avocat à la Cour ;

Où étant et parlant en la personne de : *Son père et mon oncle*
Ahmed Ali, Chef de chantier qui signe
et prend l'acte

de Maître
ABDOU ELHAMID
Huissier de Justice
à Moroni
00269 335 83 74
elhamid@yahoo.com

Page 2 sur 3

Copie de la grosse du 09 décembre 2021 dument en forme d'exécution de l'Arrêt N° 31/21 du 30 septembre 2021, rendu par la Cour Suprême des Comores ayant rejeté le pourvoi de la société SEDACO contre l'arrêt N° 99/20 du 30/09/2020, rendu par la Cour d'appel de Moroni, statuant publiquement, contradictoirement en matière Commerciale et en dernier ressort, et aux termes duquel, il est dit que :

« Statuant publiquement contradictoirement en matière commerciale et en dernier ressort :

Après avoir délibéré conformément à la loi :

- Reçoit les demandes de la SNPSF S.A et les déclare bien fondées ;
- Déclare la forclusion de l'appel interjeté par la société SEDACO contre le jugement N° 13/19 du 29 juillet 2019, rendue sur opposition de l'ordonnance N° 43 du 02 avril 2018 ;
- Condamne l'appelant aux dépens.

Et à même requête, et élection de domicile que dessus, MOI, Huissier ci-dessus requis et porteur des pièces, et ayant pouvoir d'en recevoir et d'en donner valable quittance

Fais commandement à la SARL HORIZON IMMOBILIER, représentée par ses deux co-gérants monsieur DJOUX Jean Advis, et monsieur NASSUR HAMADI es-qualité de caution hypothécaire de la société SEDACO, SARL

D'avoir, de la signification du présent exploit et **DANS UN DELAI DE VINGT JOURS (20 jours)**, pour payer à la requérante ou à moi huissier, ayant pouvoir spécial à cet effet, les sommes suivantes :

1- Principal.....	952.754.820FC
2- Droit proportionnel.....	95.257.482FC
3- Requête en injonction de payer.....	38.000FC
4- Frais de l'ordonnance d'injonction de payer.....	6300FC
5- Signification de l'ordonnance.....	48000FC
6- Frais de l'arrêt de cour d'appel.....	30.000FC
7- Signification de l'Arrêt de la Cour d'appel.....	52.000FC
8- Frais de l'Arrêt de la cour suprême.....	7.500FC
9- Coût du présent acte.....	52.000FC
Total, sauf erreur ou omission.....	1.048.246.102FC

(Un milliard quarante-huit million deux cent quarante-six mille cent deux de francs comoriens)

Sans préjudice de tous autres dus, intérêts et frais, le tout en dernier ou quittance valable ;

Lui déclarant que, faute pour lui de satisfaire au présent commandement dans le délai imparti ci-dessus, le présent acte sera publié à la diligence de la requérante à la conservation foncière de Moroni et vaudra à partir de cette publication saisie réelle du bien suivant :

de Maître
ABDOU ELHAMID
Huissier de Justice
à Moroni
00269 335 83 74

Page 3 sur 3

DESIGNATION DE LA PROPRIÉTÉ

L'immeuble qui fait l'objet du commandement est une hypothèque de la propriété dite « SARL HORIZON IMMOBILIER » sise à Hamboda-Iconi zone 1 et 2, ayant une contenance déclarée légalement de : QUATRE HECTARE TRENTÉ SOIXANTE QUATORZE CENTIARE (4 H 30 A 74 CA) et a été demandée en immatriculée par la SARL HORIZON IMMOBILIER, sise à Moroni et représentée par Advis DJOUX et Nassur HAMADI, en qualité de propriétaire en vertu d'un titre foncier N°1408 DLA et certificat d'immatriculation et situation juridique réactualisé le 05/08/2013

Lui déclarant en outre, que le bien ci-dessus désigné sera poursuivi aux fins d'une vente aux enchères publiques devant la barre d'audience publique du tribunal de commerce de Moroni, sous les diligences de Maître MZE Azad, Avocat poursuivant ;

SOUS TOUTES RESERVES

A ce qu'elle n'en ignore, je lui ai, où étant et parlant comme ci-dessus remis et laissé copies aux requis chacune de décisions judiciaires et du pouvoir spécial ci-dessus citées, ainsi que le présent exploit dont le Coût est de *Cinquante-deux mille francs comoriens*.

Bordereau de communication des pièces

- 1- Pouvoir spécial du 17 décembre 2021
- 2- Arrêt N° 31/21 du 30 septembre 2021, rendu par la Cour Suprême des Comores
- 3- Arrêt N° 99/20 du 30/09/2020, rendu par la Cour d'appel de Moroni
- 4- Jugement sur opposition N° 13/19 du 29/07/2019, rendu par le Tribunal de Moroni
- 5- Ordonnance d'injonction de payer N° 52 du 15/05/18, rendue par le Président du TPI de Moroni



FOOTBALL

Fc Barsam élimine Belle lumière et se hisse en demi-finale

L'équipe de FC Barsam de Bandar es Salam de la deuxième division a créé la surprise ce mercredi au stade El-Hadj Ahmed Matoir de Fomboni en battant Belle lumière de Djoiezi, une équipe de première division sur un score de 2 buts à 1. FC Barsam va jouer ce soir la première demi-finale contre Espoir de Nioumachoi.

L'après-midi de ce mercredi, le FC Barsam de Bandar es Salam qui évolue en deuxième division humilie le grand Belle lumière de Djoiezi devant plusieurs centaines des spectateurs.

Les coéquipiers d'Abene Abdouldjabar de Belle lumière, avaient pourtant pris l'avantage avec une nette domination dans la première partie. Cette domination s'est concrétisée par l'ouverture du score à la 23ème minute.

Après le retour du vestiaire, le coach Mohamed Said du FC Barsam a changé de tactique. Ses joueurs ont entamé le match avec beaucoup plus de confiance et de multiples relances jusqu'à l'égalisation à la 6ème minute.

On a constaté que dans le

deuxième mi-temps, belle lumière riche de cette jeune équipe de



était fatiguée avec un carton rouge avec un joueur blessé, Il n'était pas au top physiquement. C'est dans les prolongations que FC barsam a marqué le deuxième but, brisant le rêve de leurs voisins de Belle lumière.

La fin de l'après-midi de ce mercredi jusqu'à tard dans la nuit c'était l'ambiance à Bandar es Salam qui a débuté au stade El-Hadj traversant la capitale à pieds. Une première performance histo-

deuxième division de Bandar es Salam.

Les demi-finales vont se jouer ce week-end, au même stade El-Hadj Ahmed Matoir. FC Barsam fera face à FC Espoir de Nioumachoi ce samedi et le dimanche est prévu le derby Fomboni FC contre Étoile du centre de Salamani.

Riwad

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois ☐ Montant : _____
6 mois ☐ Montant : _____
12 mois ☐ Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces ☐
Chèque ☐ n° _____
Virement bancaire ☐ réf. : _____

Moroni le,

Signature : _____

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

UNION DES COMORES

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)

DAO No : N° 2022/08 / RCIP4 / EQ/RCCM

Financement : Association Internationale de Développement (IDA)

Financement : Don IDA No D 3820-KM

Intitulé du Marché : Acquisition et fourniture du matériel informatique et mise en place de l'environnement de déploiement optimal de la plateforme du Guichet Unique des formalités de création d'entreprises aux Comores

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu en 2018 un Don Additionnel de USD 10 Millions (D 3820-KM) de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la Quatrième Phase du Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre des contrats suivants : « l'Acquisition et à la fourniture du matériel informatique et mise en place de l'environnement de déploiement optimal de la plateforme du Guichet Unique des formalités de création d'entreprises aux Comores »).

2. Projet RCIP4 invite par la présent Appel d'Offres national, qui est constitué d'un seul lot les soumissionnaires éligibles à présenter, sous pli fermé, leurs offres pour les Prestations de fourniture de services, de matériels et de systèmes, leur intégration technique et l'appui à leur déploiement. Ces équipements et services se présentent ainsi : Pour l'acquisition et à la fourniture du matériel informatique et mise en place de l'environnement de déploiement optimal de la plateforme du Guichet Unique des formalités de création d'entreprises aux Comores et accessoires afférents.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux

Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement (version juillet 2017 révisé en 2018, et 2020) de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

4. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et inspecter le dossier d'appel d'offres au bureau du Projet (Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4): BP : 69 88-Moroni Rue Auberge- Palace Cour Suprême -Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, - Moroni-COMORES, adresse mail : prci.procure@gmail.com

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur soumission d'une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et suite au règlement d'un droit non-remboursable de « Trente mille (30 000 KMF) Francs comoriens ou son équivalent dans une monnaie librement convertible ». ;

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessus au plus tard au bureau du Projet (Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) : BP : 69 88-Moroni Rue Auberge- Palace Cour Suprême -

Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, - Moroni-COMORES, adresse mail : rcip.procure@gmail.com.

7. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées ;

8. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le mardi 1er mars 2022 à 11 heures 00 min, heure locale-Union des Comores et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions (2 000 000) KMF.

9. Les offres doivent être valides durant une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents et le **mardi 1er mars 2022 à 11 heures 30 min**, Heure Locale en Union des Comores dans le bureau des Projets (Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) et ProjetRCIP4: BP : 69 88-Moroni Rue Auberge- Palace Cour Suprême -Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, - Moroni-COMORES, adresse mail : rcip.procure@gmail.com

Lancé le 28 janvier 2022

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE

جمهورية القمر المتحدة

وحدة - تضامن - تنمية

وزارة المالية والميزانية والقطاع
المصرفي

APPEL A CANDIDATURE

Avis de recrutement pour le poste de :
Directeur Général (DG) de la Banque Postale des Comores

Faisant suite au Décret présidentiel du 02 septembre 2020 qui annonce la création de deux entités issues de la scission de la SNPSF, le ministère des finances du budget et du secteur bancaire (MFBSB), représentant l'actionnaire unique de la future Banque Postale des Comores souhaite recruter le (la) Directeur(trice) Général(e) de l'entité à créer.

La vision de l'Etat actionnaire est de faire de la Banque Postale des Comores un acteur de référence dans la promotion de l'inclusion financière aux Comores. Pour ce faire, elle aura pour mission d'offrir des produits et services abordables et accessibles à tous les comoriens, principalement à la population exclue du système financier classique.

La Banque Postale devra véhiculer des valeurs :

- * de citoyenneté à travers une offre inclusive,
- * de proximité avec sa clientèle,
- * de confiance en faisant de la conformité et de la transparence son fer de lance
- * et d'innovation en proposant une offre innovante et adaptée aux besoins de sa clientèle.

Description du poste :

Le DG aura pour mandat d'assurer la direction et la gestion de la banque à la lumière des orientations stratégiques établies dans le contrat signé par la banque et le MFBSB. Le DG s'acquittera de la totalité de ses fonctions conformément aux textes réglementaires en vigueur, dont notamment :

- 1- Rendre compte au Conseil d'Administration sur tous les aspects pour lesquels il a été mandaté;
- 2- Travailler avec le Conseil d'Administration dans le cadre du contrat signé entre l'Etat et la Banque en mettant en place les plans d'action, les budgets adéquats, les systèmes et les procédures;
- 3- Piloter une équipe de direction efficace et cohérente pour permettre à la banque de mieux réaliser ses objectifs;
- 4- Savoir appréhender les évolutions à moyen et à long terme qui pourraient affecter la banque, de sorte que celle-ci puisse être constamment préparée / positionnée pour tirer avantage de ces évolutions ou pour minimiser leurs répercussions;
- 5- Gérer la banque de manière efficace et faire en sorte que la stratégie et les plans d'affaires soient effectivement mis en œuvre dans les limites des pouvoirs délégués par le Conseil, que les résultats soient surveillés et déclarés au conseil d'administration et aux comités qui en découlent, et que les objectifs stratégiques et opérationnels soient

atteints;

6- Gérer la banque de manière à créer de la valeur pour l'actionnaire ;

7- Gérer les risques pour le compte de l'actionnaire étatique afin de garantir la sécurité et la solidité de l'institution, ainsi que maintenir la confiance de toutes les parties prenantes;

8- Identifier et communiquer au Conseil, tous les risques significatifs auxquels la banque pourrait être exposée ainsi que les plans et procédures d'atténuation de ces risques;

9- Consolider les réformes engagées et traiter les goulots d'étranglement opérationnels en vue d'améliorer l'efficacité et réaliser les objectifs attendus.

Profil recherché et expériences :

- * Titulaire d'un BAC+5 en économie, banque, gestion, finance ou comptabilité;
- * Expérience professionnelle de 10 ans dans le secteur bancaire ou des services financiers
- * Bonne connaissance de la réglementation bancaire
- * Très bonne connaissance des problématiques de l'exploitation commerciale (réseau, PME – PMI, etc.)
- * Sensibilité aux problématiques de risque et de conformité
- * Parfaite connaissance de l'environnement local du poste
- * La connaissance du mobile money serait un atout
- * Capacité à communiquer et sens de l'écoute
- * Sens de l'organisation et des priorités / rigueur
- * Leadership / Capacité à manager une équipe
- * Capacité d'analyse et de synthèse
- * Bonne maîtrise de l'outil informatique
- * La maîtrise de l'anglais serait un plus.

Par ailleurs, il doit satisfaire à toutes les conditions prévues par la législation en vigueur régissant le secteur bancaire et financier ainsi que le code des sociétés commerciales. Les candidats n'y répondant pas seront éliminés.

Procédure de soumission et date de clôture des candidatures :

Si vous souhaitez faire acte de candidature, veuillez adresser par email un CV, une lettre de motivation, vos prétentions salariales ainsi qu'une copie de vos diplômes en précisant en objet «**Recrutement DG Banque Postale des Comores**» à l'adresse suivante : dq.bp@finances.gov.km

La date de clôture des candidatures est le **24 Février 2022 à 23h59**.